



Légende

- Comité de pilotage**
Le comité de pilotage décide des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.
- Comité stratégique**
Le comité stratégique oriente et formule des propositions auprès des pilotes et des groupes projets.
- Les deux membres désignés représentent les membres des groupes-projets qui participent au Comité stratégique. Ils font remonter les propositions du groupe et l'informe des orientations retenues, discussions et des échanges.
- Le Responsable ARB assure le secrétariat et l'animation des travaux du Comité Stratégique, et la coordination des actions de l'ARB.
- Les animateurs ARB animent les trois groupes-projets.
- Les groupes-projets réunissent les acteurs concernés par le développement des fonctions et missions de l'ARB sur chaque pilier thématique. Chaque groupe-projet organise sa propre gouvernance interne en fonction de ses besoins.